



**CHAMPIONNAT DE FRANCE EN MOTOS ANCIENNES**  
**CIRCUIT DU POLE MECANIQUE ALES- 30 ALES**  
 Les 25 – 26– 27 MARS 2016

**REGLEMENT PARTICULIER**

**Article 1: DEFINITION**

Le Moto-Club Motors Events organise sur le circuit du Pole mécanique d'Ales une épreuve intitulée Championnat de France en Motos Anciennes

Les catégories suivantes seront admises :

- Vintage
- Classic
- Post Classic
- VMA Evolution
- VMA Open Evolution
- VMA Endurance Classic

**Article 2: CONCURENTS**

Les épreuves sont ouvertes à tous les pilotes titulaires d'une licence nationale vitesse, délivrée par la FFM et valable pour l'année en cours, (se reporter aux Règlements respectifs de chaque catégorie), de licence une manifestation, ou d'une licence européenne.

Pour les essais chronométrés il sera admis simultanément sur le circuit, un maximum de 48 pilotes en vitesse et 55 en endurance.

Pour les courses finales il sera admis simultanément sur le circuit un maximum de 42 pilotes en vitesse et 50 en endurance.

**Article 3: ENGAGEMENTS**

Toutes les demandes d'engagement devront être adressées aux organisateurs de chaque catégorie, 21 jours avant la date de l'épreuve, accompagnées du montant du droit d'engagement. Ces droits seront majorés, après la date officielle de clôture des engagements.

L'organisateur pourra refuser l'inscription des pilotes non engagés dans les délais prescrits.

La participation aux essais qualificatifs sera confirmée aux pilotes dans les 10 jours suivants la date limite des engagements.

*Philippe Ferrer*  
 Ligue Motocycliste  
 Languedoc Roussillon  
 Maison Régionale des Sports  
 1039 Ave Georges Méliès  
 34000 MONTPELLIER Tél: 04 67 82 16 83

MC MOTORS EVENTS  
 3 rue des écoles 91310 LINAS – T : 06 74 53 82 54  
 mc-motors-events@wanadoo.fr – www.werc.fr  
 Club affilié à la Fédération Française de Motocyclisme sous le n° 2740  
 (Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901)

LIGUE MOTOCYCLISTE  
 ILE DE FRANCE  
 Fédération Française de Motocyclisme  
 74 Av. Parmentier  
 75011 PARIS  
 01 49 23 77 00  
 Tél : 01 49 90 48 45  
 liguemotocycliste@wanadoo.fr



**Article 4 : INSTALLATION SUR LE CIRCUIT**

Il est rappelé que le MC Motors Events n'est que locataire du circuit pour la manifestation. A ce titre, il doit restituer le circuit en parfait état, il est notamment interdit d'effectuer tout piquetage à travers le bitume du paddock.

D'autre part, des obligations de sécurité nous obligent à rendre le paddock libre de tout pilote le dimanche soir à 22 heures. Cependant pour les pilotes habitant loin, il sera toléré qu'il reste sur place la nuit du dimanche soir.

**Article 5 : VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES**

Les concurrents devront se présenter au secrétariat sportif, munis des pièces suivantes, selon les horaires qui seront établis à la date de clôture des engagements :

- Confirmation d'engagement
- Licence 2016 ou licence 1 manifestation
- CASM ou permis de conduire

Les horaires de celles-ci sont :

- **vendredi 25 mars 2016** de 9h à 12h et de 14h à 18h30
- **samedi 26 mars 2016** de 7h00 à 8h00

Les vérifications techniques se dérouleront aux mêmes heures. Les machines devront être présentées avec leurs numéros de course, les pilotes devront se présenter avec leur équipement complet.

**Article 6 : DEROULEMENT DE L'EPREUVE**

SAMEDI 26 MARS DE 9H00 A 18H30 - ESSAIS CHIRONOMETRES ET COURSES

DIMANCHE 27 MARS DE 9H00 A 18H30 - COURSES

Ils se dérouleront conformément aux Règles Générales pour les épreuves de vitesse.

Les courses se dérouleront sur les distances suivantes :

- VMA Endurance Classic endurance 4 h
- Vintage 2 courses de vitesse de 15 tours
- Classic 2 courses de vitesse de 15 tours
- Post Classic 2 courses de vitesse de 15 tours
- VMA Evolution 2 courses de vitesse de 15 tours
- VMA Open Evolution 2 courses de vitesse de 15 tours

Classement conforme aux dispositions prévues dans le règlement de chacune des catégories, ainsi qu'aux règles en vigueur définies par la Commission des courses sur routes de la Fédération Française de Motocyclisme.

**Article 7 : VOIE DES STANDS**

Il est interdit de faire traverser la voie des stands par un câble électrique, notamment en vue du branchement des couvertures chauffantes. L'accès y est par ailleurs strictement limité aux personnes munies du pass autorisé. L'accès à la voie des stands est interdite aux mineurs de moins de 16 ans.

**Article 8 : RECLAMATIONS**

Modalités conformes au Code Sportif et au Code de discipline et d'arbitrage de la FFM

**Article 9 : ASSURANCE**

Cette épreuve est assurée, conformément aux prescriptions en vigueur auprès de la société Gras Savoye



LIGUE MOTOCYCLISTE  
ILE DE FRANCE  
6 rue du Général Leclerc  
91470 VINCY  
Tél : 01 64 80 45 45  
www.moto.fr @wanadoo.fr

Ligue Motocycliste  
Languedoc Roussillon  
Maison Régionale des Sports  
1039 Ave Georges Méliès  
34000 MONTPELLIER Tél: 04 67 82 16 R

**Article 10: OFFICIELS**

- Directeur de Course Mme Claudine GUERIN (139719)
- Directeurs de Course Adjoints Mme Sylvana NIEREMBERGER (159701) et Mr Dominique COHEN (006988)
- Délégué FFM Mme Annie VILLA-VEGA (028739)
- Commissaires sportifs Mr ~~Jean-Luc BERRIER (236013)~~ et Mr Jean-Marc BON (025009)  
*Eugene MULLIE (018040)*
- Commissaires Techniques Mr Patrice DUSSAUD (118141)
- Chronométrateurs AFC Micro

**Article 11: APPLICATION AU REGLEMENT**

Tous les cas non prévus au présent règlement particulier seront tranchés par le Collège des Commissaires Sportifs, conformément aux dispositions des règles générales des épreuves de vitesse, du code sportif national de la FFM et de son annexe « A ».

**Article 12: PARC COUREUR**

Les parcs réservés aux concurrents sont mis à leur disposition afin de leur permettre de participer à l'épreuve dans des conditions techniques aussi satisfaisantes que possible, ce sont des lieux de vie et de repos, aussi toute émission de bruit anormal après 20 H 00 est interdite

Ces parcs ne peuvent donc pas être utilisés à des fins publicitaires, commerciales ou de relations publiques, sans accord préalable de l'organisateur.

Chaque pilote doit être muni d'un extincteur à poudre de 5kgs minimum ou à mousse carbonique de 2 kgs minimum.

Il est rappelé aux concurrents que leurs matériels et leurs motos sont placés sous leur entière responsabilité durant toute la manifestation. Ils doivent notamment en assurer la surveillance constante et ne pourront en aucun cas invoquer la responsabilité civile du club organisateur en cas de vol ou de dégradation.

Pour les pilotes louant un boxe et, pour la durée de la course d'endurance, 2m de libre devront être laissés à l'avant du boxe pour les équipages participant à cette course..

**Article 13: LAISSEZ-PASSER**

Chaque pilote bénéficie pour son team d'accréditifs qui ne sont destinés qu'à ses propres accompagnateurs. En aucun cas ceux-ci peuvent être cédés à titre onéreux ou gratuit.

Visa MotoClub

22/02/2016



Visa Ligue

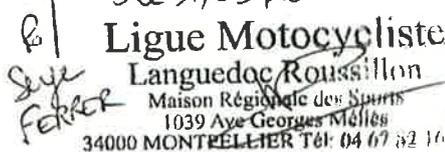
*le 01/03/16*



*n° 03/36-2016*

Visa Ligue du lieu

de la compétition  
*le 1/03/16*



Visa FFM *1610195*

*B 02163/16*





**CHAMPIONNAT DE FRANCE EN MOTOS ANCIENNES**  
**Pole mécanique Ales - 30**  
**25, 26 & 27 mars 2016**

**Vendredi 25 mars 2016**

9h00-18h00	Essais Libres par catégorie
9h00-12h00	Contrôles administratifs et techniques
14h00-18h30	Contrôles administratifs et techniques
14h00-19h00	Briefing obligatoire catégorie par catégorie

**Samedi 26 mars 2016**

9h00	Fermeture de la piste		
9h00-9h20	VMA Endurance Classic pilote Bleu	Séance Qualificative 1	15 min
9h25-9h45	VMA Evolution	Séance Qualificative	20 min
9h55-10h15	VMA Endurance Classic pilote Blanc	Séance Qualificative 1	15 min
10h20-10h40	Classic	Séance Qualificative	20 min
10h50-11h05	Post Classic	Séance Qualificative	20 min
11h10-11h30	Vintage	Séance Qualificative	20 min
11h40-11h55	VMA Open Evolution	Séance Qualificative	20 min
14h00-14h15	VMA Endurance Classic pilote Bleu	Séance Qualificative 2	15 min
14h25	VMA Evolution	Course 1	15 tours
15h00-15h15	VMA Endurance Classic pilote Blanc	Séance Qualificative 2	15 min
15h25	Classic	Course 1	15 tours
16h10	Post Classic	Course 1	15 tours
16h50	Vintage	Course 1	15 tours
17h35	VMA Open Evolution	Course 1	15 tours
18h15	Ouverture de la piste		

**Dimanche 27 mars 2016**

9h00	Fermeture de la piste		
9h00	Vintage	Course 2	15 tours
9h40	Classic	Course 2	15 tours
10h25	Post Classic	Course 2	15 tours
11h05	VMA Evolution	Course 2	15 tours
11h45	VMA Open Evolution	Course 2	15 tours
14h00	début de la procédure de départ		
14h15	VMA Endurance Classic	Course	4 heures
18h30	Ouverture de la piste		

version 3 du 22 février 2016



*R/*  
*Seyf*  
*FORCER*

**Ligue Motocycliste**  
**Languedoc Roussillon**  
 Maison Régionale des Sports  
 1039 Ave Georges Méliès  
 34000 MONTPELLIER - Tél: 04 67 82 16 83

**LIGUE MOTOCYCLISTE**  
**ILE DE FRANCE**  
 6, rue du 5 mai 1945  
 91470 LIGNY-SUR-LOIRE  
 Tél. 01 64 30 48 45  
 liguemoto.idf@wanadoo.fr